

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2010-2011)
LE 14 DÉCEMBRE 2010**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Suzanne Gaudette, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2010 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU, LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME SUZANNE GAUDETTE, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Marie-Louise Kerneïs (7)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Alban Synnott (12)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Les commissaires représentant du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale
MM. André Guérard, directeur général adjoint
Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIT ABSENT

M. Stéphane Bessette (1), commissaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03174-12-10 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2010

06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 9 novembre 2010

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes – Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Aménagement et drainage de la cour arrière, aires d'entraînement – École Jacques-Leber : Appel d'offres # P-07-030-10

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03175-12-10

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2010

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2010.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2010 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03176-12-10

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 9 NOVEMBRE 2010

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 9 novembre 2010.

Et que le procès-verbal de la séance ajournée du 9 novembre 2010 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES - VALIDATION

Madame Germen Brière, directrice du Service des ressources financières, répond aux différentes questions qui lui ont été posées pour la période commençant le 3 novembre 2010 et se terminant le 7 décembre 2010.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03177-12-10

11.01 AMÉNAGEMENT ET DRAINAGE DE LA COUR ARRIÈRE, AIRES D'ENTRAÎNEMENT – ÉCOLE JACQUES-LEBER : APPEL D'OFFRES # P-07-030-10

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'aménagement et le drainage de la cour arrière, les aires d'entraînement à l'école Jacques-Leber à **Pavages Daudi Ltée** pour un montant forfaitaire de cent un mille six cent quarante-deux dollars et quatre-vingt cents (**101 642,80 \$**), avant les taxes soit cent quatorze mille sept cent vingt-neuf dollars et trente et un cents (**114 729,31 \$**) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **18 novembre 2010**.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03178-12-10 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 12,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02
D:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux)\2010-2011\14 DÉCEMBRE 2010 - A.14.02.doc